



Prolongation de saison 2020
8 avril au 9 mai
Aréna de Gaétan-Duchesne et Pavillon de la Jeunesse
Patinage Plus

Les cours lors de la prolongation sont donnés par un **entraîneur professionnel**.

Les patineurs sont en groupe de **4 à 6** patineurs/entraîneur.

Il s'agit d'un cours de perfectionnement.

Déroulement de chacune des séances:

- 8 minutes de patinage avant et arrière (encadrées par nos entraîneurs) en utilisant toute la surface de la glace
- 2 ateliers de 18 minutes en groupe de 4 à 6 patineurs/entraîneur

Pour être admissible, votre enfant doit:

- être inscrit à la session d'hiver du CPA Ste-Foy/Sillery/Cap-Rouge
- Avoir réussi l'étape 2 (ou être en voie de réussir) **Vérifier avec la responsable de votre groupe**
- **Les patins artistiques sont obligatoires** (aucun patin de style hockey)

9 cours selon l'horaire suivant :

Aréna Gaétan-Duchesne les mercredis (17h15 à 18h): 8-15-22-29 avril et 6 mai
Pavillon de la Jeunesse les samedis (8h30 à 9h15) : 18-25 avril et 2 mai
Aréna des 2 Glaces de Val-Bélair samedi le 9 mai (8h30 à 9h15)

Coût:

Jusqu'au 20 mars : 120\$ (incluant les coûts de l'entraîneur professionnel)
À partir du 25 mars : 150\$

Inscriptions minimum

12 inscriptions

Inscription maximum:

25 patineurs

Priorité d'inscription:

1er au 24 mars : Réservé uniquement pour les membres du CPA Ste-Foy/Sillery/Cap-Rouge
Après le 25 mars : Pour tous

Inscription :

Les inscriptions se font uniquement en ligne sur le site du CPA Ste-Foy/Sillery/Cap-Rouge : <http://cpasfscr.com> (aller dans l'onglet inscription, Prolongation de saison-printemps 2020) Lors de l'inscription en ligne, vous devez **choisir l'activité Patinage plus.**

Un seul mode de paiement :

- En ligne par carte de crédit
- Aucun chèque accepté

ATTENTION : Vous recevrez confirmation de votre inscription lorsque nous aurons reçu le paiement. La priorité est accordée uniquement sur réception du paiement.